

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Alexander Johnson à Eloise Robinson, David Peterson à Martha Bell...

NAISSANCES.

Mmes Peter J. Pognac, une fille; Jacob Halton, un garçon; Hy G. Mehrens, une fille; Ruiz de Artoas, un garçon.

DECES.

Edward F. Taylor, 4 mois, 1828; S. Liberté; Harry S. Gately, 20 ans, 4727 Canal; Patrick G. Kelly, 74 ans, 935 Troisième; Hardie Watson, 70 ans, 624 Sorapuro; Steve Washington, 44 ans, 1919 Seconde...

TRIBUNAUX.

CIVILE DE DISTRICT.

Bernard Dantonian Jr vs Margaret M. Lewis, demande de divorce; John Senac vs Elizabeth Zimmer, demande de divorce; Annie Kuhl vs Jane Malrne, demande de divorce; American Brewing Ass'n vs Harry C. Brewer, réclamation de \$400 sur des billets; Josephine T. Kripp vs Pike Benevolent Ass'n, action en recouvrement de \$250; St-Louis Bed & Mfg Co vs W. G. Tebault Furniture & Realty Co., réclamation de \$127 85 sur des billets; Morgan State Bank vs Louisiana Republican Club, réclamation de \$400 sur des billets; Matthew Warriner & als vs Bureau des Commissaires du Port, injonction; Succession ouverte: Sophia Michaelis.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

Comparutions: Céleste Prince, attaque et blessure; Bella Simms, Mary Mitchell, acte de violence; Frank Stewart, Robert Boutte, larcin; Geo. B. Spafford, volé objet en sa possession; Mary d'Heber, violation de l'acte 107 de 1902. Acquittés: Wm. Gibson, meurtre; Robert Johnson, acte de violence; Rosaire Chismanno, violation de la loi du dimanche; Edward Lacoste, homicide; Clara Stevenson, témoin à charge. Trouvés coupable: Mmes J. Russell, acte de violence.

Verbes inscrites au bureau d'adoption.

Homeseekers Bldg and Loan Ass'n à Peger Laman, portion Dumaine; Geo. Orlians et place Roosevelt \$2500; John B. Pete à Homeseekers Bldg and Loan Ass'n, propriété ci-dessus décrite, \$3000.

Victor A. Lafayon à la Citizens Homestead Ass'n, portion, Neron, Sycamore, Burdette et Fern \$2,500.

Mme Fred W. Gaudin à Edward J. Keach, terrain, Champs-Élysées, François, Urquhart et Villere \$3450; Levey, Land à Jewell A. Sparling, 2 terrains, Bienville, Louisiane, Ridgley et Filmore, \$500; Suc. Gertrude Gastauer à Wm Gastauer, terrain, Robertson, quatrième, Freret et Troisième.

FAITS DIVERS.

La candidature du congressiste Ransdell.

Le congressiste Joseph E. Ransdell, qui, mercredi soir, a annoncé qu'il prêterait sa candidature aux fonctions de sénateur, repartira dans deux ou trois jours pour Washington, où il restera jusqu'à la fin de la session extraordinaire du congrès.

M. Ransdell a reçu hier à l'Hôtel St-Charles, où il est descendu, la visite de nombreux amis politiques qui l'ont vivement félicité de sa décision. Il leur a déclaré qu'il ne publierait pas de programme pour le présent, et que du reste sa carrière politique bien connue de tous pourrait à la rigueur lui en tenir lieu.

Il est très probable que la candidature de M. Ransdell sera appuyée par les membres de la Ligue pour un bon gouvernement.

On attend prochainement le retour du congressiste Arsène Pujol qui, lui aussi, a manifesté l'intention de poser sa candidature au Sénat.

HOTEL DE VILLE.

Le capitaine H. O. Dunn, du cuirassé "Idaho", accompagné de son aide-de-camp l'aspirant C. P. Jungling, a fait une visite au maire Behrman, hier matin, à l'Hôtel de Ville.

Les deux officiers ont été très cordialement reçus par le maire qui leur a souhaité la bienvenue au nom de la population néo-orléanaise. Le capitaine Dunn a déclaré que c'était la première fois qu'il visitait la Nouvelle-Orléans et qu'il avait été très agréablement surpris par l'air de prospérité de la ville.

L'aspirant Jungling est originaire de Natchez, Miss., et a fait ses études au Collège Jefferson, à Coventry, Londr.

Il a fréquemment visité la Nouvelle-Orléans et y compte de nombreuses relations.

Le maire Behrman accompagné de l'avocat de la ville, M. Moore, a rendu sa visite au capitaine Dunn, à 4 heures de l'après-midi, à bord de l'"Idaho". En quittant le cuirassé M. Behrman a invité les officiers à visiter les principaux quartiers de la ville en automobiles, invitation qui a été acceptée avec remerciements.

Le maire Behrman a lancé une proclamation hier après-midi, priant les citoyens de bien vouloir célébrer le second dimanche de mai, connu sous le nom de "Jour des Mères".

Cette fête est généralement célébrée dans tous les Etats-Unis.

A cette occasion les citoyens sont invités à arborer à leur boutonnière un étiquette blanc ou un emblème aux couleurs nationales.

La "Motor League" de la Louisiane, par l'intermédiaire de son président, M. M. Miller, a transmis une pétition au maire Behrman recommandant la construction d'une route le long du lac Pontchartrain qui reliait Petit Bois au Chef Menteur. M. Miller est d'avis que cette route serait très rapidement fréquentée par les automobilistes et aurait sans doute pour effet d'attirer des milliers de touristes à la Nouvelle-Orléans.

Le maire soumettra cette pétition au Conseil municipal.

Tentative de vol.

Hier matin, vers deux heures, un voleur a essayé de pénétrer dans l'établissement de John Ortie, rue Carondelet 703. Geo. Hickman, un des employés d'Ortie, qui se trouvait derrière la double grille, a exécuté une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Après quelques minutes d'attente, bien longue à son impatience, le voleur est reparti derrière la double grille, exécutant une manœuvre adroite qui a empêché le voleur d'entrer.

Procès de Lota Haynie.

Shreveport, La., 11 mai.—Le procès de Lota Haynie, accusée d'avoir tué son mari, C. G. Korner, le 18 mars dernier, dans les bureaux de la compagnie de chemin de fer Vicksburg-Shreveport, où il était employé comme teneur de livres, a commencé ce matin devant le Tribunal de District présidé par le juge T. F. Bell.

La femme Haynie avait quitté son domicile à Greenlawn, Miss., abandonnant son mari et deux enfants en bas âge, pour suivre Korner. Le faux ménage s'était établi à Shreveport, mais l'accord ne régna pas longtemps. Fatiguée finalement des mauvais traitements que lui faisait subir son mari, la femme Haynie se rendit un matin à son bureau, où lui tira cinq coups de revolver à bout portant.

C'est de ce crime qu'elle a répondu devant le Tribunal de Shreveport. Le nombre des témoins cités n'est pas très élevé et l'on espère que le procès pourra être terminé en deux jours.

L'inculpée a son entrée dans la salle d'audience, était accompagnée par sa mère et ses deux enfants, qui sont arrivés ces jours derniers de Greenville pour assister au procès.

La plus grande partie de la journée a été consacrée à la formation du jury, et deux témoins seulement ont été entendus avant la clôture de l'audience.

Bonne capture.

La police sous les ordres du chef des détectives Geo. Long, a opéré une bonne capture hier soir en appréhendant Edward Hogan et John Grosch, les deux accusés d'avoir commis divers vols récents.

Depuis plusieurs jours le chef Long s'occupait de découvrir les auteurs des vols commis dans le quartier central de la ville, mais jusqu'à présent ses recherches étaient restées infructueuses.

Ayant eu des soupçons sur les deux individus le chef s'est mis en campagne et le résultat ne s'est pas fait attendre.

Conduit au poste central de la police le nommé Grosch a fait des aveux et a dit en compagnie de Hogan il avait commis des vols dans les établissements de L. Giro, un tailleur établi rue Baronne, 147, et Charles Nielsen, rue Perdido et Remparte, et dans les maisons de commission de S. Sekari et Heffner rue Poydras.

Les deux hommes après avoir été identifiés par des témoins ont été écroués au poste du premier precinct où une accusation de vol avec effraction a été formulée contre eux.

L'état du déteru Anaya.

Louis F. Anaya, le meurtrier d'Archibald Anderson, qui récemment avait tenté de se suicider en se coupant la gorge au moyen d'un rasoir de sûreté dans une cellule de la prison de paroisse, est complètement rétabli. Il a été autorisé à quitter sa chambre à l'Hôpital de Charité, et sous la surveillance d'un agent de police a pu faire une promenade dans la cour.

Il est probable qu'il sera prochainement transféré à la prison en attendant son jugement.

ARRESTATION.

Un nègre du nom d'Arthur North a été arrêté hier à la gare de l'Union au moment où il se préparait à prendre un train, après avoir commis un vol de 500 dollars au détriment des avocats Dinkelspiel et Hart, par lesquels il était employé comme garçon de bureau.

On a retrouvé sur lui une partie de la somme dérobée.

Edition Hebdomadaire de "l'Abelle".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les nouvelles, littéraires, politiques et autres, — qui ont paru pendant la semaine, dans "l'Abelle" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal les jours où il est distribué. Elle est envoyée gratuitement à nos abonnés européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

A bord du cuirassé "Idaho".

Plusieurs centaines de personnes profitant de l'autorisation gracieusement accordée par le capitaine Dunn, ont visité hier le cuirassé "Idaho" amarré au quai de la rue Jackson.

Le public est autorisé à se rendre librement à bord tous les jours de 9 à 11 30 heures du matin et de une heure à quatre heures du soir.

D'autre part des permissions ont été accordées à la plus grande partie des membres de l'équipage qui en ont largement profité pour visiter notre ville.

Les officiers du cuirassé assisteront aujourd'hui à un banquet donné en leur honneur par l'Union Progressiste à l'Hôtel Grunewald.

Faux Bijoux.

Arthur N. Jacob, un employé du magasin de bijoux De Luce situé rue Canal, a été arrêté hier après-midi par les détectives Dillman et Ford sur la requête de Frank Druce, Celui-ci a dit à la police que Jacob lui avait vendu une chaîne avec l'assurance qu'elle était en or mais qu'il avait depuis appris que ce n'était qu'une imitation.

EXPOSITION INTERNATIONALE

D'Aquiculture, de Pisciculture, d'Orniculture, de Pêche et des Industries Touchant à l'Exploitation de l'Eau.

Une Exposition internationale d'aquiculture, de pisciculture, d'orniculture, de pêche et des industries touchant à l'exploitation de l'eau aura lieu à Paris, aux mois de novembre et de décembre 1911, dans le Grand Palais, avec le bienveillant appui du Gouvernement Français.

Le seul fait d'être donnée dans l'admirable monument érigé sur les Champs-Élysées avant l'exposition de 1900, assure à cette grande manifestation, si nouvelle dans son genre, non seulement la visite des Parisiens mais aussi celle des habitants de la province et des étrangers de passage.

Jamais, en effet, semblable exposition n'a eu lieu à Paris. Le comité a reçu l'accueil le plus flatteur des gouvernements français et étrangers. Son Altesse sérénissime, le Prince de Monaco, le président du Conseil des Ministres de France, les Ministres des Affaires Étrangères, du Commerce, de l'Agriculture, des Travaux publics, les sous-secrétaires d'Etat à la Marine et aux Beaux Arts ont bien voulu en accepter la présidence d'honneur.

La participation officielle de la Belgique, du Japon, Zoologique d'Anvers et de la Principauté de Monaco donne à l'exposition un caractère international.

La navigation sous toutes ses formes constituera naturellement une des principales attractions.

Le groupe de la pêche maritime et spécialement dans ce groupe la classe qui comprend les institutions créées dans le but de centraliser les efforts des pêcheurs cotiers dispersés: école professionnelle de pêche, société coopérative, etc., etc., etc., retiendra tout particulièrement la sollicitude du comité.

Les pisciculteurs, la pêche fluviale, le commerce et le transport du poisson, vivant ou mort, frais ou conservé ne sera pas négligé.

L'utilisation des produits de la pêche et des eaux, les industries appliquées à l'aquiculture, l'épuration des eaux et l'hygiène, les sports du bord de l'eau, l'océanographie, les sciences et arts s'y rattachant trouveront aussi leur place dans l'exposition.

Les négociants étrangers auront l'occasion unique d'être directement en rapport avec le marché de Paris, dont l'intérêt n'a jamais encore été éveillé par une manifestation de ce genre. Par la vulgarisation qui résultera de son succès certain, l'exposition d'aquiculture contribuera ainsi à faciliter les échanges internationaux.

Le Consul de France à la Nouvelle-Orléans, tient à la disposition du public dans les bureaux de sa chancellerie, 306 Godchaux Building, une série de brochures explicatives.

BASE BALL.